

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 septembre 2019

---

## CLARIFICATION DE DISPOSITIONS DU DROIT ÉLECTORAL - (N° 2078)

Adopté

### AMENDEMENT

N ° CL40

présenté par  
M. Gouffier-Cha, rapporteur

-----

#### ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 16, après le mot :

« politiques »,

insérer les mots :

« , à l'appui du compte de campagne, ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.